



Conseil Départemental de l'Education Nationale du 4 février 2010

Déclaration de la Fédération Force Ouvrière de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle (FNEC FP - FO)

Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

En préalable à l'examen de la préparation de la rentrée 2010, nous déplorons que les procès verbaux des réunions du CDEN des 17 février et 11 mars 2009 ne nous soient parvenus que le 1^{er} février 2010 ; vu le temps mis à la rédaction de ces importants documents, nous comprenons difficilement l'absence de plusieurs de nos interventions. Nous demandons qu'à l'avenir le projet de procès verbal nous parvienne plus rapidement. Et afin d'éviter les oublis, nous suggérons à l'image de ce que fait M. le Recteur pour les CTP académiques que les débats soient enregistrés ce qui facilitera la rédaction du procès-verbal.

En remerciant les personnels de l'Inspection académique du travail accompli pour préparer la carte scolaire, notre Fédération dénonce les **600 nouvelles suppressions de postes d'agents administratifs prévues à la rentrée, 19 dans les Inspections Académiques de notre académie**, qui vont aggraver des conditions de travail déjà inacceptables.

Concernant les réunions de préparation de la rentrée, FO en dénonce la précipitation : entre le 22 janvier et le 4 février, réunions du groupe de travail académique 1^{er} degré, du Comité Technique Paritaire académique, de 2 groupes de travail départementaux 1^{er} et 2nd degrés, de deux Comités Techniques Paritaires départementaux pour les 1^{er} et 2nd degrés, et du CDEN. Tout est manifestement organisé à la hussarde pour mettre enseignants et parents devant le fait accompli de suppressions de postes sans précédent. **Les représentants des personnels sont mis dans des conditions impossibles pour faire valoir les besoins, vérifier les effectifs face aux menaces de fermetures ou pour les besoins en ouvertures !**

Concernant la prochaine rentrée, nous rappellerons d'abord qu'à la mi-octobre 2008 le ministre Darcos déclarait : **« La plupart des mesures que je prends servent surtout d'habillage aux suppressions de postes »**. Pour notre département, cela a représenté cette année 26 postes de moins dans les écoles et 10 postes de moins dans les collèges, ces derniers accueillant près de 190 élèves de plus que l'année précédente.

Cette politique se poursuit pour la rentrée prochaine et les effets d'annonce ne tiennent pas longtemps à l'examen des chiffres. Nous vous en faisons juges :

- Dans les collèges, 65 élèves de plus sont annoncés, et il est encore prévu 10 suppressions de postes, ce qui fera en **un an 20 postes de moins pour 255 élèves de plus**.
- Pour les écoles, notre département bénéficierait de 12 postes dans le cadre d'une prétendue dotation ministérielle de + 40 postes pour les écoles de l'Académie d'Aix-Marseille. **Cette dotation est un véritable tour de passe-passe** puisqu'en parallèle **110 postes disparaissent dans notre Académie, dont 18 dans le Vaucluse** en raison de la suppression des heures d'enseignement qu'effectuaient les enseignants en formation à l'IUFM puisque la "réforme de la formation" dite de la Masterisation fait disparaître la formation initiale ! Au final, ce sont donc **6 postes de moins alors que 198 élèves de plus sont attendus !**

M. le Recteur a contesté notre chiffre de 110 suppressions sur l'académie, n'en dénombrant, lui, que 57.

M. l'Inspecteur d'Académie conteste notre chiffre de 18 suppressions dans le Vaucluse n'en comptabilisant, lui, que 11.

Nos chiffres étant ceux du ministère (CTP ministériel du 13.12.2009), l'explication à **ce camouflage des suppressions de postes est à chercher dans l'utilisation d'étudiants sans formation aucune, payés à l'heure, pour enseigner dans des classes comme le prévoit pour l'année prochaine la contre-réforme de la Formation**.

La réalité, c'est donc moins de postes pour accueillir plus d'élèves dans nos écoles à la rentrée 2010 et des étudiants « en stage » dans les classes en lieu et place d'enseignants formés... ! C'est pour FO inacceptable.

Quant à l'annonce qui va être faite, ici, du « maintien des seuils » d'ouvertures et fermetures tels qu'ils existent depuis 6 ans dans ce département, elle ne doit abuser personne.

Avec la dégradation de la situation économique au détriment des travailleurs salariés ou privés d'emploi, l'Ecole publique accueille de plus en plus d'élèves en situation très difficile ; dans le même temps, avec la loi Montchamp de 2005, l'Ecole scolarise un nombre croissant d'enfants handicapés dans les classes ordinaires, souvent par défaut, avec pour seule aide, des Auxiliaires de Vie Scolaire individuelle souvent à temps partiel, sans statut, ni formation... Aujourd'hui, c'est pour tous les élèves comme pour les maîtres plus de difficultés au quotidien dans la classe sans diminution du nombre d'élèves. Et ne cesse de croître le nombre d'élèves pour qui une prise en charge se fait attendre ou ne vient jamais faute de moyens en personnels spécialisés de RASED tandis que les problèmes de remplacement aggravent les conditions d'étude des élèves et de travail des maîtres. L'enseignement privé, quant à lui, reçoit toujours davantage, avec dernièrement le vote de la loi Carle.

Pour FO, les seuils doivent donc être abaissés afin d'abaisser les effectifs dans les classes maternelles et élémentaires, les formations de maîtres E et G doivent reprendre pour pourvoir des postes à créer, les décharges des directeurs doivent être améliorées, les maîtres absents doivent être remplacés, la contre-réforme de la Formation doit être retirée.

Jacques Fassié - Stéphane Geslin